

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 17

Artikel: A propos de chant national
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 28 avril 1917 : En chemin de fer en 1846. — A propos de chant national. — A propos de vieux journaux. — Feu printemps. — A l'écoula (Mérine). — Le juste milieu. — Marc-Abraham, député (W.) feuilleton.

EN CHEMIN DE FER EN 1846

« C'ÉTAIT le 1^{er} juin 1846. J'étais à Paris depuis quelques semaines, raconte le colonel fédéral L. Rilliet dans ses *Souvenirs d'un cuirassier*. J'avais revu cette ville après une absence de vingt années. Je ne voulais pas la quitter sans avoir fait un pèlerinage à Saint-Germain. »

« Je ne courus pas, comme jadis, chercher un *coucou* (méchant faucon) près du Port-Royal ; les *coucous* et leurs *lapins* (espèce de cicérone qui prenait place à côté du cocher) sont de l'histoire ancienne. Les archéologues retrouveront peut-être quelque jour un *coucou* à l'état fossile, et se demanderont à quel usage pouvait servir cet étrange véhicule. Non, je m'adressai à une autre machine, qui aurait elle-même passé pour un monstre le jour (1814) où j'avais serré la main à mon ami A^{***} auprès du pavillon d'Henri IV.

Ce monstre appartenait à une race féconde, qui a singulièrement multiplié sur la terre depuis le jour de son apparition ; de vigoureux enfants de cette famille sont renfermés à Paris, rue Saint-Lazare² ; fiers, impétueux, doués d'une force prodigieuse, effrayants à voir et à entendre, ils sont cependant dociles ; il devancent les vents à la course ; ils renversent les murailles, et un enfant peut les conduire et les arrêter ; par un mouvement inaperçu, il leur enlève toute puissance, et, quand il le veut, cette force irrésistible se dissipe dans les airs.

« Vous l'avez nommé, ce dragon impétueux, ce monstre si doux et si terrible, c'est la locomotive du chemin de fer. Il part un convoi à chaque heure ; le nôtre se composait de plus de vingt voitures, et portait au moins 300 voyageurs. Cependant, nulle confusion ; chacun se place sans nuire à son voisin.

« — Arrivez, messieurs, vous n'éprouverez ni le bon vouloir, ni la force de la locomotive ; au besoin, une de ses sœurs est prête à la secourir. Arrivez, messieurs ; si les voitures sont pleines, on en ajoutera d'autres, et d'autres et d'autres, et toujours ; qu'il y ait un voyageur, qu'il y en ait mille, vous n'éprouverez pas une minute de retard.

« Mais chacun est à son poste ; les voitures sont fermées ; les employés ont donné leur dernier coup d'œil de surveillance ; le premier garde-ligne étend le bras ; le chemin est libre ; un son aigu se fait entendre ; ce n'est pas une voix humaine, c'est le hennissement du monstre

ailé ; le conducteur appuie l'éperon, lâche la bride ; on est en route. Elle est prudente, la locomotive ; elle ne fait pas d'abord montre de tout son pouvoir ; son allure est modérée ; mais bientôt elle s'impatiente ; elle accélère incessamment sa course ; les objets tournent autour du convoi ; l'obscurité succède au jour : le train s'est précipité sous une voûte sombre, que les lampes dont l'intérieur de chaque voiture est pourvu ne peuvent éclairer. Cette longue voûte, elle supporte une ville entière, les Batignolles... Nous sommes sortis de ce tunnel ; un bruit sourd se fait entendre ; il grandit, et nous apercevons un train qui paraît arriver sur nous à toute vapeur ; mais le chemin se bifurque ; le train arrivant est dans la direction de Versailles et nous continuons sur celle de Saint-Germain. Patience, nous allons en voir un de ces trains passer comme l'éclair à côté de nous, une espèce de macédoine de wagons et de figures humaines, où il est impossible de rien distinguer.

« Nous marchons droit, sans autre but que d'arriver au plus vite, par le plus court. A Colombe, nouvelle bifurcation : le chemin de Rouen nous quitte et se dirige vers Maisons ; quelques minutes après, nous sommes au Pec.

Ce n'est pas une douce perspective, de grimper la côte de Saint-Germain par un soleil caniculaire ; il faut toutefois s'y résigner, en attendant que le chemin atmosphérique, dont nous voyons à notre droite le viaduc et les vastes tranchées, nous amène sur le plateau.

« C'est ici que commence le contraste entre le passé, le présent et l'avenir.

« Le passé, nous l'avions devant les yeux, représenté par ce vieux château de François I^{er}, dont les briques rouges surplombaient nos têtes...

« Le présent, c'était le chemin de fer qui nous avait amenés, qui nous avait permis de voler en plaine et en ligne droite, mais qui s'était arrêté humblement au Pec, reconnaissant son impuissance à graver la côte de Saint-Germain.

« L'avenir, c'était le chemin atmosphérique, qui avait la prétention d'atteindre le plateau supérieur, et qui s'élevait sur les flancs du coteau, en suivant une pente de trois et demi pour cent...

« Si je retrouvai mon vieux Saint-Germain sur la place, je ne le trouvais plus sur le parterre ; là, tout est bouleversé...

« Eh bien ! Edouard, dis-je à mon fils, j'ai revu Saint-Germain ; il a changé ; peut-être ai-je plus changé que lui... Lorsque, le 7 avril 1814, j'y portai avec quelque orgueil ma dernière cocarde tricolore, j'étais de mon siècle, ou plutôt de mon époque. Sois de la tienne, dont voici le type.

« Et je lui montrais le chemin de fer.

« — Nous n'avons plus rien à faire ici ; partons par le convoi de cinq heures et demie, et allons dîner à Paris, qui est de toutes les époques, où le passé et le présent se donnent la main, en s'avancant vers un incommensurable avenir... »

A PROPOS DE CHANT NATIONAL

Nous avons deux chants nationaux suisses... et nous n'en avons pas. Nous n'en avons pas, car l'unanimité des suffrages, nécessaire en pareille occurrence, n'a pu encore être réalisée ni pour l'un ni pour l'autre.

On reproche au chant « O monts indépendants ! », qui est le chant national quasi-officiel, de n'être pas assez suisse, quant à la musique. D'autre part, au « Cantique suisse », qui paraît avoir la préférence, parce qu'il est bien suisse d'inspiration, celui-ci, musique et paroles, on reproche un caractère religieux par trop accentué.

Bref, comme Jérôme Paturot cherchait une position sociale, nous cherchons encore un « Chant national ».

Or voici qu'il nous tombe sous les yeux un article — du *Journal de Genève*, si nous ne faisons erreur — intitulé : « La Suisse aux Suisses ! ». Et, dans cet article, sont reproduits de très beaux vers du poète romanche Huonder et que voici :

A moi sont ces rochers, à moi ce sol pierreux ;
Ici je marche d'un pas ferme,
C'est ici la terre de mes pères,
A nul je n'en dois rendre hommage.

Ces champs et ces prairies,
C'est à moi seul qu'ils appartiennent,
En libre citoyen j'exerce ici mes droits,
Je suis roi en mon héritage.

Ici sont mes enfants, que Dieu me confia ;
C'est mon sang qui coule dans leurs veines,
C'est mon pain qui les nourrit,
C'est sous mon toit qu'ils reposent.

O libre, libre simplicité,
Riche trésor de mes pères,
C'est avec joie que je te sacrifierai
Jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

Libre je suis venu au monde,
Libre j'y ai gagné mon pain,
Et libre je dormirai en l'éternelle nuit,
Libre jusque dans la mort.

« Le voici bien, dans toute sa force, ce sentiment helvétique, dit l'auteur de l'article auquel nous faisons allusion. Et nous voudrions que ce fier poème d'un montagnard grison devint notre hymne national. » D'accord !

A PROPOS DE VIEUX JOURNAUX

Lausanne, 24 avril 1917.

Mon cher Conteur,

Dans ton numéro de samedi dernier, sous le titre : « Respectez les vieux journaux », tu as publié un extrait du spirituel discours que prononça, au centenaire de la *Gazette*, le très regretté Albert Bonnard. Ce fragment concernait les « vieux journaux ». Voici encore, à leur sujet, quelques lignes dont l'auteur recommanda aussi la conservation des vieux journaux ; mais pour des raisons autres que Albert Bonnard, des raisons, à coup sûr, plus prosaïques.

Contrairement à la plupart des choses de ce

1) Elève de l'école de cavalerie de Saint-Germain, où il était entré en 1810, L. Rilliet avait passé trente mois dans cette institution. (Voir les *Soldats suisses au service étranger*. A. Jullien, Genève, 1916).

2) Où se trouve l'embarcadere commun des lignes de Saint-Germain, de Versailles et de Rouen.